

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/04/2026 - B2026/002254 - 1999 B 00494 - 424 902 849 - NORD EST
AMENAGEMENT PROMOTION

COMPTES ANNUELS

NORD EST AMENAGEMENT PROMOTION

25 RUE LIBERGIER 51100 REIMS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025

Montants en EUR

Copie certifiée
conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. B. L.', written over a horizontal line.

31-03-2026

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Annexes.....	7
1 Faits majeurs de l'exercice.....	7
2 Evénements post-clôture.....	7
3 Principes, règles et méthodes comptables.....	7
4 Informations relatives au bilan.....	9
5 Informations relatives au compte de résultat.....	12
6 Engagements hors bilan.....	12
7 Autres informations.....	13

BILAN ACTIF

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	144 584,51	20 635,10	123 929,41	138 385,86
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	32 838,47	16 900,53	15 935,94	12 848,53
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	177 400,98	37 535,63	139 865,35	151 234,39
Immobilisations financières (2)				
Participations	9 292 502,03	211 946,96	9 080 555,07	9 091 534,07
Créances rattachées à des participations	3 650 411,19	75 171,00	3 575 240,19	4 768 658,53
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	661 000,00	14 304,00	646 696,00	655 223,00
Prêts	10 929 315,65		10 929 315,65	11 018 390,55
Autres immobilisations financières	1 002,52		1 002,52	21 532,35
Total immobilisations financières	24 534 231,39	301 421,96	24 232 809,43	25 555 338,50
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	24 711 632,37	338 957,59	24 372 674,78	25 706 572,89
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production	33 689 139,47		33 689 139,47	30 969 939,06
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 111,70		4 111,70	5 970,91
Total stocks et en-cours	33 693 251,17		33 693 251,17	30 975 909,97
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	141 974,11		141 974,11	462 669,88
Autres créances	5 652 045,22		5 652 045,22	5 322 338,11
Charges constatées d'avance	45,79		45,79	275,91
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total créances	5 794 065,12		5 794 065,12	5 785 281,88
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	7 072 678,12		7 072 678,12	2 869 825,88
Total valeurs mobilières de placement	7 072 678,12		7 072 678,12	2 869 825,88
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	46 559 994,41		46 559 994,41	39 831 017,53
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	71 271 626,78	338 957,59	70 932 669,19	65 337 590,42

BILAN PASSIF

	31/12/2025	31/12/2024
Capital	44 250 000,00	44 250 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	715 276,49	715 276,49
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	678 324,43	583 847,56
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 024 348,03	14 229 287,56
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 278 335,05	1 889 537,34
Total situation nette	63 946 284,00	61 867 948,95
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	63 946 284,00	61 867 948,95
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (III)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)	4 639 067,17	1 841 171,23
Instruments financiers à terme		
Total dettes financières	4 639 067,17	1 841 171,23
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 019 706,05	1 540 471,87
Dettes fiscales et sociales	35 727,97	84 985,57
Total dettes d'exploitation	2 055 434,02	1 625 457,24
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 790,00	5 690,00
Autres dettes	287 094,00	197 323,00
Total dettes diverses	291 884,00	203 013,00
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (1) (III)	6 986 385,19	3 669 641,47
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	70 932 669,19	65 337 590,42

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	1 630 757,42	735 777,92
Montant net du chiffre d'affaires	1 630 757,42	735 777,92
Production stockée	2 719 200,41	3 207 140,63
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		86 836,50
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	5,27	1,29
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 349 963,10	4 029 756,54
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	3 234 611,38	3 123 559,00
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	1 764 971,84	1 357 126,42
<i>Total charges externes</i>	<i>4 999 583,22</i>	<i>4 480 685,42</i>
Impôts, taxes et versements assimilés	10 705,00	3 350,90
Charges de personnel		
Salaires		
Cotisations sociales		
<i>Total charges de personnel</i>		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations - dotations aux amortissements	16 225,90	7 408,63
- Sur immobilisations - dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant - dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
<i>Total dotations d'exploitation</i>	<i>16 225,90</i>	<i>7 408,63</i>
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	46 080,52	3,30
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 072 594,64	4 491 448,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	(722 631,54)	(461 691,71)

COMPTE DE RESULTAT
(Suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (2)	3 227 338,05	1 977 845,75
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	463 677,76	531 781,15
Autres intérêts et produits assimilés (2)	292 513,51	592 604,06
Reprises sur dépréciations et provisions	22 214,00	109 525,00
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	8 900,00	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 014 643,32	3 211 835,96
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	67 741,00	58 122,00
Intérêts et charges assimilés (3)	211 834,73	144 353,74
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	8 900,00	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	288 475,73	202 475,74
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	3 726 167,59	3 009 360,22
3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV + V - VI)	3 003 538,05	2 547 668,51
Produits exceptionnels (VII)		44 738,90
Charges exceptionnelles (VIII)		337 803,07
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(293 064,17)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	725 201,00	365 067,00
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)	8 364 606,42	7 288 331,40
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 086 271,37	5 386 784,06
BENEFICE OU PERTE	2 278 335,05	1 889 537,34

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Activité

L'exercice 2025 est marqué par un contexte macro-économique particulièrement défavorable au secteur immobilier. Un environnement de crédit plus favorable et une détente des taux d'intérêts n'ont pas permis une reprise de la demande, réduisant le volume des transactions et pesant sur le financement des acquéreurs. Malgré ces éléments conjoncturels, Nord Est Aménagement Promotion a poursuivi son activité dans des conditions maîtrisées sans que la continuité d'exploitation ne soit remise en cause.

Les investissements dans le foncier local se sont poursuivis à hauteur de 3,2 millions d'euros.

2 Evénements post-clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de nature à remettre en cause les comptes au 31 décembre 2025 n'a été constaté.

3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France et notamment au règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

La société applique le règlement relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement relatif à la définition des composants ainsi que le règlement relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Les amortissements des immobilisations sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement sont mentionnées en § 4.1.2.

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur vénale ressortant de ce test est inférieure à la valeur nette comptable.

Titres de participation et obligations

Les titres de participation et obligations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges.

A la date de clôture des comptes, une comparaison est effectuée pour chaque ligne entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part de capitaux propres détenue dans l'entité dans laquelle Nord Est Aménagement Promotion a une participation et, le cas échéant, de l'évolution de cette quote-part de capitaux propres depuis la date d'acquisition, des plus ou moins-values latentes sur actifs et des perspectives de rentabilité attendues.

Les moins-values sont comptabilisées sous forme de provision pour dépréciation, sur titres et sur comptes courants le cas échéant.

D'autre part, lorsque la filiale a une situation nette négative, une provision pour risques complémentaire peut être enregistrée dans les comptes. La provision totale s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances rattachées, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées à leur valeur nominale. La créance n'est dépréciée qu'une fois les titres de participation dépréciés en totalité ou lorsque un risque de recouvrement apparaît.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

Évaluation des travaux en cours

Au 31 décembre, les travaux en cours sont comptabilisés selon les méthodes suivantes

■ Programmes dont la commercialisation n'a pas démarré à la clôture de l'exercice

Sont incorporés au coût d'entrée des stocks

- le coût du terrain,
- les honoraires (géomètre expert, etc),
- les coûts des travaux de gros œuvre.

■ Programmes dont la commercialisation a démarré mais dont tous les lots ne sont pas vendus

Sont incorporés au coût d'entrée des stocks au prorata des m² restant à vendre.

- les coûts détaillés au point ci-dessus,
- les frais imputables au projet restants à encourir.

Chaque programme fait l'objet d'un suivi commercial et financier faisant apparaître sa marge prévisionnelle à l'issue de sa commercialisation complète. Lorsque certains programmes sont complémentaires et/ou interdépendants, ce suivi est réalisé de manière globale pour les programmes concernés.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque cette marge prévisionnelle est négative.

Liquidités et concours bancaires courants

Les liquidités disponibles en caisse ou banque et les concours bancaires courants sont évalués à leur valeur nominale.

Provisions pour risque et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Changement de méthode comptable - Application du règlement ANC 2022-06 :

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, notre société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers. L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 83-13 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Dans le cadre de la modernisation des états financiers issue des règlements de l'Autorité des normes comptables (ANC), applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, la présentation des comptes a été revue afin d'en améliorer la lisibilité et la comparabilité.

Les principales évolutions portent notamment sur les points suivants :

- Suppression de la rubrique des transferts de charges :

Les transferts de charges ont été supprimés du plan de comptes. Les produits et charges correspondants sont désormais comptabilisés directement dans la nature appropriée (exploitation, financier ou exceptionnel), sans compensation, conformément au principe de non-compensation, ou comptabilisés dans les produits annexes. Conformément à ce dispositif les cessions de titres sont désormais constatées dans la rubrique des charges et produits financiers..

- Redéfinition du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est désormais limité aux produits et charges résultant d'événements majeurs et inhabituels, sans lien avec l'exploitation courante de l'entité. Les éléments relevant de la gestion normale, même non récurrents, sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou financier selon leur nature.

- Clarification de la présentation du bilan et du compte de résultat :

Cette réforme vise à renforcer la cohérence entre la nature économique des opérations et leur traitement comptable, notamment en recentrant le résultat d'exploitation sur la performance courante de l'entreprise.

Les méthodes comptables de l'exercice tiennent compte de ces nouvelles dispositions. Lorsque cela a été nécessaire, les reclassements ont été effectués sans impact sur le résultat net de l'exercice.

Compte tenu du caractère exclusivement classificatoire de ces évolutions, la réglementation n'impose pas la présentation d'informations pro forma. En conséquence, les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet de retraitement.

L'application du règlement ANC n°2022-06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2025 :

- Les charges constatées d'avance sont dorénavant classées à l'actif en créances (46 € en 2025) et non plus en comptes de régularisation en bas de l'actif
- Les transferts de charges sont dorénavant classées directement dans les charges d'exploitation (17 445 € en 2025) et non plus en transferts de charges d'exploitation.

4 Informations relatives au bilan

4.1 Bilan actif

4.1.1 Immobilisations corporelles

Libellé	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions, HS	A la clôture
Construction et agencement	144 564,51	-	-	144 564,51
Agencement divers	12 380,11	4 858,86	-	17 238,97
Matériel de bureau et informatique	6 998,44	-	-	6 998,44
Mobilier	8 601,06	-	-	8 601,06
Total	172 544,12	4 858,86	-	177 402,98

4.1.2 Amortissements

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortissement à l'ouverture	Augmentation : Dotation	Diminutions :	Amortissement à la clôture
Installations techniques	9 à 10 ans	Linéaire	6 178,85	14 458,45	-	20 635,10
Agencements divers	5 à 15 ans	Linéaire	830,53	1 485,38	-	2 315,91
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire	6 998,44	-	-	6 998,44
Mobilier	1 à 5 ans	Linéaire	7 302,11	284,07	-	7 586,18
Total			21 309,93	16 225,90	-	37 535,83

Dont dotations et reprises d'exploitation	16 225,90
Dont dotations et reprises financières	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-

4.1.3 Immobilisations financières

Libellé	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Titres de participation	9 301 152,03	250,00	8 900,00	9 292 502,03
Créances ratt. à des participations	4 809 158,53	3 776 217,09	4 934 984,43	3 650 411,19
Obligations et créances ratt.	662 156,75	42 878,56	42 832,81	662 002,52
Prêt participatif et créance rattachée	11 018 390,55	1 400 884,66	1 489 759,58	10 929 515,65
Autres immobilisations financières	20 375,60	-	20 375,60	-
TOTAL	25 811 233,46	5 219 830,35	6 496 832,42	24 534 231,39

4.1.4 Dépréciation des immobilisations financières

Libellé	Dépréciation à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Dépréciation à la clôture
Titres de participation	209 617,96	18 768,00	16 437,00	211 948,96
Avances aux participations	40 500,00	34 871,00	-	75 371,00
Obligations	5 777,00	14 304,00	5 777,00	14 304,00
TOTAL	255 894,96	67 741,00	22 214,00	301 421,96

Dont dotations et reprises d'exploitation	-
Dont dotations et reprises financières	67 741,00
Dont dotations et reprises exceptionnelles	22 214,00

4.1.5 Stocks par catégorie

Libellé	Valeur brute à l'ouverture	Valeur brute à la clôture
Réserves foncières	24 204 398	27 070 813
Terrains à bâtir	6 785 541	6 618 526
TOTAL	30 989 939	33 689 339

4.1.6 Dépréciation des stocks par catégorie

Libellé	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Réserves foncières	-	-	-	-
Terrains à bâtir	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Dont dotations et reprises d'exploitation	-
Dont dotations et reprises financières	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-

4.1.7 Liste des participations au 31/12/2025

Filiales et participations	Informations financières (en €)									Observations
	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes constatés par la société au cours de l'exercice	
			Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations										
1. Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Néant										
2. Participations (entre 10% et 50% du capital détenu)										
	1 000	24,50%	245	245	407 339	-	15 952 451	3 115 832	783 379	
3BPN	1 000	25,00%	250	250	-	-	-	-	-	
Acroté	1 000	25,00%	250	250	890 088	-	2 250 375	(66 588)	-	
3BPN TINGUEUX (4 170)	1 000	20,00%	200	200	-	-	20 893 043	2 893 852	538 790	
A3 Boulligny - Reims	1 000	50,00%	500	500	373 781	-	3 418 172	218 047	109 024	
Acropole Bezannes (4 151)	1 000	15,00%	150	150	-	-	-	(1 319)	-	
Champigny les Sables	1 000	50,00%	500	500	87 339	-	230 833	(1 149)	-	
Clairmarais Biômes A&B	1 000	50,00%	500	500	-	-	243 833	4 950	2 475	
Clos Amandine	1 000	10,58%	910 000	910 000	-	-	-	(20 837)	-	
Clos du Golf (179 248)	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	(1 010)	-	
Clos Saint Pierre - Champigny	1 000	20,00%	200	200	-	-	8 721 804	848 126	106 385	
Crédit Agricole Logement et territoires	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	-	-	
Epiques Bezannes	1 000	20,00%	200	200	-	-	8 288 183	1 326 967	265 383	clôture 30/06/2025
Signature	331 067 081	15,00%	3 144 839	3 144 839	-	-	134 782 856	2 599 158	140 554	
Equinoxe	1 000	15,00%	150	150	-	-	-	1 820 574	244 436	
Justice Mars Construction	1 000	25,00%	250	250	7 337	-	14 187	26 871	-	
Foyer Remos	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	(1 095)	-	
Phoenix	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	(318)	-	
Coteaux	1 000	20,00%	200	200	-	-	-	(14 636)	-	
Etangs du Golf	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	-	-	
Lorsaux	500	50,00%	500	500	-	-	-	-	-	
Résidences du Fort (1 807)	1 000	20,00%	200	200	-	-	-	(70 515)	-	
Terrasses du Golf - Bezannes	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	81 820	1 489	
Toits du Golf	1 000	20,00%	200	200	-	-	-	2 909	18 000	
Lilo	1 000	19,00%	190	190	-	-	377 833	78 073	15 024	
Marie Stuart	33 403	25,00%	250	250	-	-	8 879 303	1 057 581	250 000	
Metropolis	1 000	50,00%	500	500	-	-	10 489 852	1 451 021	725 511	
Orion	83 941	28,94%	1 273 440	1 273 440	-	-	1 326 040	191 548	-	
Parc du Golf	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	(118)	-	
Patrimoine des Ardennes	5 449 159	50,00%	500	500	-	-	-	7 384	-	
Rives du Golf 1	1 000	14,97%	220	220	-	-	-	-	-	
Rue Gosset Construction	1 470	25,00%	250	250	375 000	-	-	-	-	
Scène Saint Thomas - La résidence	1 000	50,00%	500	500	100 000	-	-	(300)	-	
Terranova 2	1 000	20,00%	200	200	-	-	-	(18 347)	-	
Ville Colbert (20 298)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1 Filiales non reprises au §A.										
2 Participations non reprises au §A.										
Total			3 953 818	3 741 871	12 405 480	-			221	
			8 292 602	8 080 665	17 674 351	-			3 179 388	

Les informations financières (CA, résultats, ...) communiquées ci-dessus sont relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4.1.8 Créances - Classement par échéance

Les créances de l'actif circulant sont constituées de :

Libellé	Total	- d'un an	+ d'un an
Clients et comptes rattachés	141 974,11	141 974,11	
Créances sur l'Etat	526 805,38	526 805,38	
Groupe et associés	5 109 398,91	3 724 783,91	1 384 615,00
Débiteurs divers	15 886,72	15 886,72	
TOTAL	5 794 065,12	4 409 450,12	1 384 615,00

Dont :

Libellé	Total	- d'un an	+ d'un an
Clients factures à établir	46 920,00	46 920,00	
Intérêts courus à recevoir	419 543,68	419 543,68	

4.2 Bilan passif

4.2.1 Capital social

Libellé	Nbre de titres	Valeur nominale	Total
Au 31/12/2024	442 500	100,00	44 250 000,00
Au 31/12/2025	442 500	100,00	44 250 000,00

4.2.2 Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	
Capitaux propres au 31/12/2024	61 667 948,95
Résultat de l'exercice	2 278 335,05
Variation de capital	-
Capitaux propres au 31/12/2025	63 946 284,00

4.2.3 Dettes financières - Classement par échéance

Libellé	Total	- d'un an	Entre 1 an et 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	439 067,17	439 067,17		
Compte courant d'associé	4 200 000,00	4 200 000,00		
TOTAL	4 639 067,17	4 639 067,17	-	-

La société n'a consenti aucune garantie au titre des dettes inscrites au passif du bilan.

4.2.4 Dettes d'exploitation et autres dettes - Classement par échéance

Libellé	Total	- d'un an	Entre 1 an et 5 ans	+ de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 019 706,05	2 019 706,05		
Etat et autres collectivités publiques	35 727,97	35 727,97		
Total dettes d'exploitation	2 055 434,02	2 055 434,02	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 790,00	4 790,00		
Créditeurs divers	287 094,00	287 094,00		
Total autres dettes	291 884,00	291 884,00	-	-
TOTAL	2 347 318,02	2 347 318,02	-	-

4.2.5 Etat des charges à payer

Libellé	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	1 907 796
Intérêts courus à verser	-
Etat charges à payer	-

5 Informations relatives au compte de résultat**5.1 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est constitué des produits issus de la vente de terrains à bâtir et d'honoraires perçus au titre de la gestion de programmes immobiliers pour le compte de tiers.

5.2 Résultat financier

Le résultat financier est composé des éléments suivants :

Libellé	Montant
Produits financiers de participations	3 227 338,05
Reprises sur provisions	22 214,00
Intérêts sur prêts, avances et coupons des obligations	705 005,61
Revenus sur autres titres et créances financières	51 185,66
Produits des cessions d'immobilisations financières	8 900,00
Total des produits financiers	4 014 643,32
Provisions sur titres de participations	67 741,00
Intérêts sur comptes courants	70 452,31
Pertes sur participations transparentes	78 306,20
Pertes sur créances liées à des participations	63 076,22
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	8 900,00
Total des charges financières	288 475,73
Résultat financier	3 726 167,59

Conformément à la réforme des états financiers, les cessions des titres sont présentées pour la première année dans la rubrique du résultat financier.

6 Engagements hors bilan**6.1 Engagements reçus****Garanties financières d'achèvement**

Nord Est Aménagement Promotion bénéficie de garanties financières d'achèvement à durée indéterminée octroyées par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est. La somme maximale garantie s'élève à 4 500 000 euros.

Au 31 décembre 2025, le montant de l'encours garanti s'élève à 2 909 640 euros.

Convention d'avance en compte courant signée avec l'associé unique

Par convention signée le 9 décembre 2019, l'associé unique, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est, s'engage à verser à Nord Est Aménagement Promotion la somme maximale de 40 663 000 euros à titre d'avance en compte courant.

Au 31 décembre 2025, le montant de cette avance dans les comptes s'élève à 4 200 000 euro.

Garantie du prêt participatif à Global Habitat

Nord Est Aménagement Promotion a conclu un contrat de prêt participatif avec Global Habitat le 31 janvier 2014.

Au 31 décembre 2023, le montant du prêt accordé à Global Habitat s'élève à 10 559 306 euros. Le remboursement se fera en 5 annuités de 2 111 861 euros à compter du 31 janvier 2030.

Ce prêt fait l'objet d'une garantie formalisée par un acte de nantissement signé le 25 juillet 2017 entre Nord Est Aménagement Promotion, Global Habitat et L'association la Maison de l'Enfance, actionnaire majoritaire de Global Habitat.

L'association la Maison de l'Enfance garantit ce prêt participatif à hauteur de 50% des actions composant le capital social de Global Habitat, soit 18 319 actions de catégorie 2 sur un total de 36 638 actions.

Entre la clôture du 31 décembre 2025 et l'arrêté des comptes, Nord Est Aménagement Promotion n'a pas été informée d'une situation susceptible de rendre incertain l'échéancier prévu.

Nord Est Aménagement Promotion

Abandon de créances assortie d'une clause de retour à meilleure fortune

Nord Est Aménagement Promotion a conclu une convention d'avance en compte courant d'associé le 30 janvier 2018 avec la société Champigny les Sables, détenue à 50%.

Par convention signée le 30 novembre 2021, Nord Est Aménagement Promotion consent à Champigny les Sables un abandon de créances partiel à caractère financier à hauteur de 15 000 euros.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune définie par la réalisation d'un bénéfice suffisant permettant la réinscription en une fois de la totalité de la somme abandonnée dans les six mois de la clôture de l'exercice ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune.

Entre la clôture du 31 décembre 2025 et l'arrêté des comptes, Nord Est Aménagement Promotion n'a pas été informée du retour à meilleure fortune de la société Champigny les Sables.

7 Autres informations

7.1 Intégration fiscale

Nord Est Aménagement Promotion fait partie depuis le 1er janvier 2010 du groupe d'intégration fiscale constitué par Crédit Agricole S.A. en application de l'article 223 A du Code général des impôts, modifié par la Loi de Finance Rectificative pour 2008.

La convention d'intégration fiscale, complétée par une convention de sous-groupe d'intégration fiscale avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est en tête de sous-groupe, prévoit expressément ce qui suit :

Le montant des impôts mis à la charge de Nord Est Aménagement Promotion correspond au montant des impôts qu'elle aurait dû acquitter si elle n'avait pas été membre du groupe. Le montant de l'impôt calculé est diminué par conséquent de l'ensemble des droit à imputation dont la société aurait bénéficié en l'absence d'intégration fiscale.

A la clôture d'un exercice déficitaire, Nord Est Aménagement Promotion ne sera titulaire à ce titre d'aucune créance sur la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est ou sur Crédit Agricole S.A.

7.2 Identité de la société-mère consolidant les comptes

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Crédit Agricole SA
	12 place des Etats Unis, 92 120 Montrouge
	784 608 416
	Une copie des états financiers consolidés est disponible au siège social : 12 place des Etats Unis, 92 120 Montrouge
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Crédit Agricole Mutuel du Nord Est
	25 rue Libergier - 51100 Reims
	394 157 085
	Une copie des états financiers consolidés est disponible au siège social : 25 rue Libergier - 51100 Reims

NORD EST AMENAGEMENT PROMOTION
Société par actions simplifiée
au capital de 44.250.000,00 euros
Siège social : 25 Rue Libergier - 51100 REIMS
424 902 849 RCS REIMS

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2.278.335,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2.278.335,05 euros
Affecté à la réserve légale pour un montant de	113.916,75 euros
Le solde, soit.....	<u>2.164.418,30 euros</u>

est affecté en totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 18.188.766,33 euros.

Conformément à la loi, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifiée conforme
Par le Président
La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
DU NORD EST

Monsieur Eric PERRIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and the letters 'W' and 'I' below it.

46



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Barœul

Nord Est Aménagement Promotion S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Nord Est Aménagement Promotion S.A.S.
25, rue Libergier - 51100 Reims

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Nord Est Aménagement Promotion S.A.S.

25, rue Libergier - 51100 Reims

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société Nord Est Aménagement Promotion S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Nord Est Aménagement Promotion S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06, exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 16 mars 2026

KPMG S.A.

Signé par :
Yann Masset
88A838C0C3774A1

Yann Masset

Associé

COMPTES ANNUELS

NORD EST AMENAGEMENT PROMOTION

25 RUE LIBERGIER 51100 REIMS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025

Montants en EUR

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Annexes.....	7
1 Faits majeurs de l'exercice.....	7
2 Evénements post-clôture.....	7
3 Principes, règles et méthodes comptables.....	7
4 Informations relatives au bilan.....	9
5 Informations relatives au compte de résultat.....	12
6 Engagements hors bilan.....	12
7 Autres informations.....	13

BILAN ACTIF

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	144 564,51	20 635,10	123 929,41	138 385,86
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	32 838,47	16 900,53	15 935,94	12 848,53
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	177 400,98	37 535,63	139 865,35	151 234,39
Immobilisations financières (2)				
Participations	9 282 502,03	211 946,86	9 080 555,07	9 091 534,07
Créances rattachées à des participations	3 650 411,19	75 171,00	3 575 240,19	4 768 658,53
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	661 000,00	14 304,00	646 696,00	655 223,00
Prêts	10 829 315,65		10 929 315,65	11 018 390,55
Autres immobilisations financières	1 002,52		1 002,52	21 532,35
<i>Total immobilisations financières</i>	24 534 231,39	301 421,86	24 232 809,43	25 555 338,50
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	24 711 632,37	338 957,59	24 372 674,78	25 706 572,89
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production	33 689 139,47		33 689 139,47	30 869 939,06
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 111,70		4 111,70	5 970,91
<i>Total stocks et en-cours</i>	33 693 251,17		33 693 251,17	30 875 909,97
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	141 974,11		141 974,11	462 669,86
Autres créances	5 652 045,22		5 652 045,22	5 322 338,11
Charges constatées d'avance	45,79		45,79	275,91
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total créances</i>	5 794 065,12		5 794 065,12	5 785 281,88
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instrument financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	7 072 678,12		7 072 678,12	2 869 825,68
<i>Total valeurs mobilières de placement</i>	7 072 678,12		7 072 678,12	2 869 825,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	46 559 994,41		46 559 994,41	39 631 017,53
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	71 271 626,78	338 957,59	70 932 669,19	65 337 580,42

BILAN PASSIF

	31/12/2025	31/12/2024
Capital	44 250 000,00	44 250 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	715 276,49	715 276,49
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	678 324,43	583 847,56
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 024 348,03	14 229 287,56
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 278 335,05	1 889 537,34
Total situation nette	63 946 284,00	61 667 948,95
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	63 946 284,00	61 667 948,95
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)	4 639 087,17	1 841 171,23
Instruments financiers à terme		
Total dettes financières	4 639 087,17	1 841 171,23
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 019 706,05	1 540 471,67
Dettes fiscales et sociales	35 727,97	84 985,57
Total dettes d'exploitation	2 055 434,02	1 625 457,24
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 790,00	5 690,00
Autres dettes	287 094,00	197 323,00
Total dettes diverses	291 884,00	203 013,00
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (1) (III)	6 986 385,19	3 669 641,47
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	70 932 669,19	65 337 590,42

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	1 630 757,42	735 777,92
Montant net du chiffre d'affaires	1 630 757,42	735 777,92
Production stockée	2 719 200,41	3 207 140,83
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		86 836,50
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	5,27	1,29
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 349 963,10	4 029 756,54
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	3 234 611,38	3 123 559,00
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	1 764 971,84	1 357 126,42
<i>Total charges externes</i>	<i>4 999 583,22</i>	<i>4 480 685,42</i>
Impôts, taxes et versements assimilés	10 705,00	3 350,90
Charges de personnel		
Salaire		
Cotisations sociales		
<i>Total charges de personnel</i>		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations - dotations aux amortissements	16 225,90	7 408,63
- Sur immobilisations - dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant - dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
<i>Total dotations d'exploitation</i>	<i>16 225,90</i>	<i>7 408,63</i>
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	48 080,52	3,30
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 072 594,64	4 491 448,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	(722 631,54)	(461 691,71)

COMPTE DE RESULTAT
(Suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (2)	3 227 338,05	1 977 945,75
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	463 677,76	531 781,15
Autres intérêts et produits assimilés (2)	292 513,51	592 804,06
Reprises sur dépréciations et provisions	22 214,00	109 525,00
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	8 900,00	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 014 643,32	3 211 835,96
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	67 741,00	58 122,00
Intérêts et charges assimilés (3)	211 834,73	144 353,74
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	8 900,00	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	288 475,73	202 475,74
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	3 726 167,59	3 009 360,22
3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV + V - VI)	3 003 538,05	2 547 668,51
Produits exceptionnels (VII)		44 738,90
Charges exceptionnelles (VIII)		337 803,07
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(293 064,17)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	725 201,00	365 067,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 364 606,42	7 288 331,40
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 086 271,37	5 396 794,06
BENEFICE OU PERTE	2 278 335,05	1 891 537,34

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Activité

L'exercice 2025 est marqué par un contexte macro-économique particulièrement défavorable au secteur immobilier. Un environnement de crédit plus favorable et une détente des taux d'intérêts n'ont pas permis une reprise de la demande, réduisant le volume des transactions et pesant sur le financement des acquéreurs. Malgré ces éléments conjoncturels, Nord Est Aménagement Promotion a poursuivi son activité dans des conditions maîtrisées sans que la continuité d'exploitation ne soit remise en cause.

Les investissements dans le foncier local se sont poursuivis à hauteur de 3,2 millions d'euros.

2 Evénements post-clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de nature à remettre en cause les comptes au 31 décembre 2025 n'a été constaté.

3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France et notamment au règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

La société applique le règlement relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement relatif à la définition des composants ainsi que le règlement relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Les amortissements des immobilisations sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement sont mentionnées en § 4.1.2.

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur vénale ressortant de ce test est inférieure à la valeur nette comptable.

Titres de participation et obligations

Les titres de participation et obligations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges.

A la date de clôture des comptes, une comparaison est effectuée pour chaque ligne entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part de capitaux propres détenue dans l'entité dans laquelle Nord Est Aménagement Promotion a une participation et, le cas échéant, de l'évolution de cette quote-part de capitaux propres depuis la date d'acquisition, des plus ou moins-values latentes sur actifs et des perspectives de rentabilité attendues.

Les moins-values sont comptabilisées sous forme de provision pour dépréciation, sur titres et sur comptes courants le cas échéant.

D'autre part, lorsque la filiale a une situation nette négative, une provision pour risques complémentaire peut être enregistrée dans les comptes. La provision totale s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances rattachées, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées à leur valeur nominale. La créance n'est dépréciée qu'une fois les titres de participation dépréciés en totalité ou lorsque un risque de recouvrement apparaît.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

Evaluation des travaux en cours

Au 31 décembre, les travaux en cours sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

■ Programmes dont la commercialisation n'a pas démarré à la clôture de l'exercice

Sont incorporés au coût d'entrée des stocks :

- le coût du terrain,
- les honoraires (géomètre expert, etc),
- les coûts des travaux de gros œuvre.

■ Programmes dont la commercialisation a démarré mais dont tous les lots ne sont pas vendus

Sont incorporés au coût d'entrée des stocks au prorata des m² restant à vendre :

- les coûts détaillés au point ci-dessus,
- les frais imputables au projet restants à encourir

Chaque programme fait l'objet d'un suivi commercial et financier faisant apparaître sa marge prévisionnelle à l'issue de sa commercialisation complète. Lorsque certains programmes sont complémentaires et/ou interdépendants, ce suivi est réalisé de manière globale pour les programmes concernés.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque cette marge prévisionnelle est négative.

Liquidités et concours bancaires courants

Les liquidités disponibles en caisse ou banque et les concours bancaires courants sont évalués à leur valeur nominale.

Provisions pour risque et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Changement de méthode comptable - Application du règlement ANC 2022-06 :

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022 06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers. L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122 1 et 831 3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Dans le cadre de la modernisation des états financiers issue des règlements de l'Autorité des normes comptables (ANC), applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, la présentation des comptes a été revue afin d'en améliorer la lisibilité et la comparabilité.

Les principales évolutions portent notamment sur les points suivants :

- Suppression de la rubrique des transferts de charges :

Les transferts de charges ont été supprimés du plan de comptes. Les produits et charges correspondants sont désormais comptabilisés directement dans la nature appropriée (exploitation, financier ou exceptionnel), sans compensation, conformément au principe de non-compensation, ou comptabilisés dans les produits annexes. Conformément à ce dispositif les cessions de titres sont désormais constatées dans la rubrique des charges et produits financiers.

- Redéfinition du résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel est désormais limité aux produits et charges résultant d'événements majeurs et inhabituels, sans lien avec l'exploitation courante de l'entité. Les éléments relevant de la gestion normale, même non récurrents, sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou financier selon leur nature.

- Clarification de la présentation du bilan et du compte de résultat :

Cette réforme vise à renforcer la cohérence entre la nature économique des opérations et leur traitement comptable, notamment en recentrant le résultat d'exploitation sur la performance courante de l'entreprise.

Les méthodes comptables de l'exercice tiennent compte de ces nouvelles dispositions. Lorsque cela a été nécessaire, les reclassements ont été effectués sans impact sur le résultat net de l'exercice.

Compte tenu du caractère exclusivement classificatoire de ces évolutions, la réglementation n'impose pas la présentation d'informations pro forma. En conséquence, les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet de retraitement.

L'application du règlement ANC n°2022 06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2025 :

-Les charges constatées d'avance sont dorénavant classées à l'actif en créances (48 € en 2025) et non plus en comptes de régularisation en bas de l'actif

-Les transferts de charges sont dorénavant classées directement dans les charges d'exploitation (17 445 € en 2025) et non plus en transferts de charges d'exploitation.

4 Informations relatives au bilan

4.1 Bilan actif

4.1.1 Immobilisations corporelles

Libellé	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions, HS	A la clôture
Construction et agencement	144 564,51	-	-	144 564,51
Agencement divers	12 380,11	4 856,86	-	17 236,97
Matériel de bureau et informatique	6 998,44	-	-	6 998,44
Mobilier	8 601,06	-	-	8 601,06
Total	172 544,12	4 856,86	-	177 400,98

4.1.2 Amortissements

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortissement à l'ouverture	Augmentation : Dotation	Diminutions :	Amortissement à la clôture
Installations techniques	9 à 10 ans	Linéaire	8 178,85	14 456,45	-	20 635,10
Agencements divers	5 à 15 ans	Linéaire	830,53	1 485,38	-	2 315,91
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire	6 998,44	-	-	6 998,44
Mobilier	1 à 5 ans	Linéaire	7 302,11	284,07	-	7 586,18
Total			21 309,93	16 225,90	-	37 535,83

Dont dotations et reprises d'exploitation	16 225,90
Dont dotations et reprises financières	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-

4.1.3 Immobilisations financières

Libellé	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Titres de participation	9 301 152,03	250,00	8 900,00	9 292 502,03
Créances ratt. à des participations	4 809 158,53	3 776 217,09	4 934 984,43	3 650 411,19
Obligations et créances ratt.	682 156,75	42 678,58	42 832,81	682 002,52
Prêt participatif et créance rattachée	11 018 390,55	1 400 684,68	1 489 759,58	10 929 315,65
Autres immobilisations financières	20 375,80	-	20 375,60	-
TOTAL	25 811 233,66	5 219 830,35	8 496 832,42	24 534 231,59

4.1.4 Dépréciation des immobilisations financières

Libellé	Dépréciation à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Dépréciation à la clôture
Titres de participation	209 617,96	18 766,00	16 437,00	211 946,96
Avances aux participations	40 500,00	34 871,00	-	75 371,00
Obligations	5 777,00	14 304,00	5 777,00	14 304,00
TOTAL	255 894,96	67 941,00	22 214,00	301 621,96

Dont dotations et reprises d'exploitation	-
Dont dotations et reprises financières	67 941,00
Dont dotations et reprises exceptionnelles	22 214,00

4.1.5 Stocks par catégorie

Libellé	Valeur brute à l'ouverture	Valeur brute à la clôture
Réserves foncières	24 204 398	27 070 613
Terrains à bâtir	6 765 541	6 618 526
TOTAL	30 969 939	33 689 139

4.1.6 Dépréciation des stocks par catégorie

Libellé	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Réserves foncières	-	-	-	-
Terrains à bâtir	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Dont dotations et reprises d'exploitation	-
Dont dotations et reprises financières	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-

4.1.7 Liste des participations au 31/12/2025

Filiales et participations	Informations financières (en €)									Observations
	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes constatés par la société au cours de l'exercice	
			Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations										
1. Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Néant										
2. Participations (entre 10% et 50% du capital détenu)										
3BPN	1 000	24,50%	245	245	407 339	-	15 952 451	3 115 832	763 379	
Acticité	1 000	25,00%	250	250	-	-	-	-	-	
3BPN TINQUEUX	(4 170)	25,00%	250	250	990 088	-	2 250 375	(66 588)	-	
A3 Boulognin - Reims	1 000	20,00%	200	200	-	-	20 893 043	2 893 852	538 790	
Acropole Bezannes	1 000	50,00%	500	500	373 761	-	3 418 172	218 047	109 024	
Champigny les Sables	(4 151)	50,00%	500	500	2 828 030	-	-	(1 319)	-	
Clairmarais Bâtiments A&B	1 000	15,00%	150	150	-	-	-	(194)	-	
Cloe Amandine	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	390	185	
Cloe du Golf	(179 248)	50,00%	500	500	87 339	-	230 833	(1 149)	-	
Cloe Saint Pierre - Champigny	1 000	50,00%	500	500	-	-	243 833	4 950	2 475	
Crédit Agricole Logement et territoires	8 486 123	10,58%	810 000	810 000	-	-	-	(20 837)	-	
Epiéures Bezannes	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	(1 010)	-	
Signature	1 000	20,00%	200	200	-	-	8 721 604	848 126	106 385	
Equinox	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	-	-	
Justice Mars Construction	1 000	20,00%	200	200	-	-	8 289 183	1 326 967	285 393	clôture 30/06/2025
Foyer Remois	331 067 081	15,00%	3 144 839	3 144 839	-	-	134 762 856	2 589 158	140 554	
Phoenix	1 000	15,00%	150	150	-	-	-	1 826 574	244 436	
Coteaux	1 000	25,00%	250	250	7 337	-	14 167	26 871	-	
Etangs du Golf	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	(1 095)	-	
Loreaux	500	50,00%	500	500	-	-	-	(318)	-	
Résidences du Fort	(1 807)	20,00%	200	200	-	-	-	(14 636)	-	
Terrasses du Golf - Bezannes	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	-	-	
Torts du Golf	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	(70 515)	-	
Lilo	1 000	20,00%	200	200	-	-	81 820	1 489	-	
Marie Stuart	33 403	20,00%	200	200	-	-	-	2 809	18 000	
Metropolis	1 000	18,00%	180	180	-	-	377 833	79 073	15 024	
Orion	93 941	25,00%	250	250	-	-	9 879 303	1 057 581	250 000	
Parc du Golf	1 000	50,00%	500	500	-	-	10 489 952	1 451 021	725 511	
Patrimoine des Ardennes	5 448 159	26,84%	1 273 440	1 273 440	-	-	1 326 040	181 548	-	
Rivae du Golf 1	1 000	50,00%	500	500	-	-	-	(118)	-	
Rue Gossel Construction	1 470	14,87%	220	220	-	-	-	7 394	-	
Scène Saint Thomas - La résidence	1 000	25,00%	250	250	375 000	-	-	-	-	
Terranova 2	1 000	50,00%	500	500	100 000	-	-	(300)	-	
Ville Colbert	(20 289)	20,00%	200	200	-	-	-	(16 347)	-	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1. Filiales non reprises au §A.										
2. Participations non reprises au §A.										
Total			3 853 618	3 741 871	12 405 480	-	-	-	221	
			8 292 602	8 080 556	17 874 351	-	-	-	3 179 388	

Les informations financières (CA, résultats, ...) communiquées ci-dessus sont relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2024

4.1.8 Créances - Classement par échéance

Les créances de l'actif circulant sont constituées de :

Libellé	Total	- d'un an	+ d'un an
Clients et comptes rattachés	141 974,11	141 974,11	
Créances sur l'Etat	526 805,38	526 805,38	
Groupe et associés	5 109 398,91	3 724 783,91	1 384 615,00
Débiteurs divers	15 886,72	15 886,72	
TOTAL	5 794 065,12	4 409 450,12	1 384 615,00

Dont :

Libellé	Total	- d'un an	+ d'un an
Clients factures à établir	46 920,00	46 920,00	
Intérêts courus à recevoir	419 543,68	419 543,68	

4.2 Bilan passif

4.2.1 Capital social

Libellé	Nbre de titres	Valeur nominale	Total
Au 31/12/2024	442 500	100,00	44 250 000,00
Au 31/12/2025	442 500	100,00	44 250 000,00

4.2.2 Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	
Capitaux propres au 31/12/2024	61 667 948,95
Résultat de l'exercice	2 278 335,05
Variation de capital	-
Capitaux propres au 31/12/2025	63 946 284,00

4.2.3 Dettes financières - Classement par échéance

Libellé	Total	- d'un an	Entre 1 an et 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	439 067,17	439 067,17		
Compte courant d'associé	4 200 000,00	4 200 000,00		
TOTAL	4 639 067,17	4 639 067,17	-	-

La société n'a consenti aucune garantie au titre des dettes inscrites au passif du bilan.

4.2.4 Dettes d'exploitation et autres dettes - Classement par échéance

Libellé	Total	- d'un an	Entre 1 an et 5 ans	+ de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 019 706,05	2 019 706,05		
Etat et autres collectivités publiques	35 727,97	35 727,97		
Total dettes d'exploitation	2 055 434,02	2 055 434,02	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 790,00	4 790,00		
Créditeurs divers	287 094,00	287 094,00		
Total autres dettes	291 884,00	291 884,00	-	-
TOTAL	2 347 318,02	2 347 318,02	-	-

4.2.5 Etat des charges à payer

Libellé	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	1 907 796
Intérêts courus à verser	-
Etat charges à payer	-

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué des produits issus de la vente de terrains à bâtir et d'honoraires perçus au titre de la gestion de programmes immobiliers pour le compte de tiers.

5.2 Résultat financier

Le résultat financier est composé des éléments suivants :

Libellé	Montant
Produits financiers de participations	3 227 338,05
Reprises sur provisions	22 214,00
Intérêts sur prêts, avances et coupons des obligations	705 005,61
Revenus sur autres titres et créances financières	51 185,66
Produits des cessions d'immobilisations financières	8 900,00
Total des produits financiers	4 014 643,32
Provisions sur titres de participations	67 741,00
Intérêts sur comptes courants	70 452,31
Pertes sur participations transparentes	78 306,20
Pertes sur créances liées à des participations	63 076,22
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	8 900,00
Total des charges financières	288 475,73
Résultat financier	3 726 167,59

Conformément à la réforme des états financiers, les cessions des titres sont présentés pour la première année dans la rubrique du résultat financier.

6 Engagements hors bilan

6.1 Engagements reçus

Garanties financières d'achèvement

Nord Est Aménagement Promotion bénéficie de garanties financières d'achèvement à durée indéterminée octroyées par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est. La somme maximale garantie s'élève à 4 500 000 euros.

Au 31 décembre 2025, le montant de l'encours garanti s'élève à 2 909 640 euros.

Convention d'avance en compte courant signée avec l'associé unique

Par convention signée le 9 décembre 2019, l'associé unique, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est, s'engage à verser à Nord Est Aménagement Promotion la somme maximale de 40 663 000 euros à titre d'avance en compte courant.

Au 31 décembre 2025, le montant de cette avance dans les comptes s'élève à 4 200 000 euro.

Garantie du prêt participatif à Global Habitat

Nord Est Aménagement Promotion a conclu un contrat de prêt participatif avec Global Habitat le 31 janvier 2014.

Au 31 décembre 2023, le montant du prêt accordé à Global Habitat s'élève à 10 559 306 euros. Le remboursement se fera en 5 annuités de 2 111 861 euros à compter du 31 janvier 2030.

Ce prêt fait l'objet d'une garantie formalisée par un acte de nantissement signé le 25 juillet 2017 entre Nord Est Aménagement Promotion, Global Habitat et L'association la Maison de l'Enfance, actionnaire majoritaire de Global Habitat.

L'association la Maison de l'Enfance garantit ce prêt participatif à hauteur de 50% des actions composant le capital social de Global Habitat, soit 18 319 actions de catégorie 2 sur un total de 36 638 actions.

Entre la clôture du 31 décembre 2025 et l'arrêté des comptes, Nord Est Aménagement Promotion n'a pas été informée d'une situation susceptible de rendre incertain l'échéancier prévu.

Abandon de créances assortie d'une clause de retour à meilleure fortune

Nord Est Aménagement Promotion a conclu une convention d'avance en compte courant d'associé le 30 janvier 2018 avec la société Champigny les Sables, détenue à 50%.

Par convention signée le 30 novembre 2021, Nord Est Aménagement Promotion consent à Champigny les Sables un abandon de créances partiel à caractère financier à hauteur de 15 000 euros.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune définie par la réalisation d'un bénéfice suffisant permettant la réinscription en une fois de la totalité de la somme abandonnée dans les six mois de la clôture de l'exercice ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune.

Entre la clôture du 31 décembre 2025 et l'arrêté des comptes, Nord Est Aménagement Promotion n'a pas été informée du retour à meilleure fortune de la société Champigny les Sables.

7 Autres informations

7.1 Intégration fiscale

Nord Est Aménagement Promotion fait partie depuis le 1er janvier 2010 du groupe d'intégration fiscale constitué par Crédit Agricole S.A. en application de l'article 223 A du Code général des impôts, modifié par la Loi de Finance Rectificative pour 2008.

La convention d'intégration fiscale, complétée par une convention de sous-groupe d'intégration fiscale avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est en tête de sous-groupe, prévoit expressément ce qui suit :

Le montant des impôts mis à la charge de Nord Est Aménagement Promotion correspond au montant des impôts qu'elle aurait dû acquitter si elle n'avait pas été membre du groupe. Le montant de l'impôt calculé est diminué par conséquent de l'ensemble des droit à imputation dont la société aurait bénéficié en l'absence d'intégration fiscale.

A la clôture d'un exercice déficitaire, Nord Est Aménagement Promotion ne sera titulaire à ce titre d'aucune créance sur la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est ou sur Crédit Agricole S.A.

7.2 Identité de la société-mère consolidant les comptes

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Crédit Agricole SA
	12 place des Etats Unis, 92 120 Montrouge
	784 608 416
	Une copie des états financiers consolidés est disponible au siège social : 12 place des Etats Unis, 92 120 Montrouge
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Crédit Agricole Mutuel du Nord Est
	25 rue Libergier - 51100 Reims
	394 157 085
	Une copie des états financiers consolidés est disponible au siège social : 25 rue Libergier - 51100 Reims